



DEMANDE DE BOURSE DE RECHERCHE EN OTOLOGIE ET /OU OTONEUROLOGIE  
AUPRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE D'OTOLOGIE ET D'OTONEUROLOGIE (AFON)

Titre :

**Nom :**

**Prénom :**

**SERVICE HOSPITALIER**

**LABORATOIRE DE RECHERCHE**

CURRICULUM VITAE ET PERSPECTIVES D'AVENIR HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

DESCRIPTION/DENOMINATION DU LABORATOIRE DE RECHERCHE

DANS QUEL CADRE CE PROJET EST-IL PREVU ?

MASTER 2

Thèse d'université ?

Mobilité ?

Autre ? A préciser

CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS : indiquer les noms d'experts ne pouvant être appelés à expertiser le projet du fait de l'existence d'un conflit d'intérêt

LE CANDIDAT A-T-IL DEJA OBTENU UN FINANCEMENT POUR CE PROJET DE RECHERCHE ? Si oui lequel et de quel montant ?

La Bourse AFON est un financement exclusif. En cas d'obtention d'un financement additionnel ultérieur, le candidat s'engage à informer le bureau de l'AFON et à faire un choix entre les 2 sources de financement.

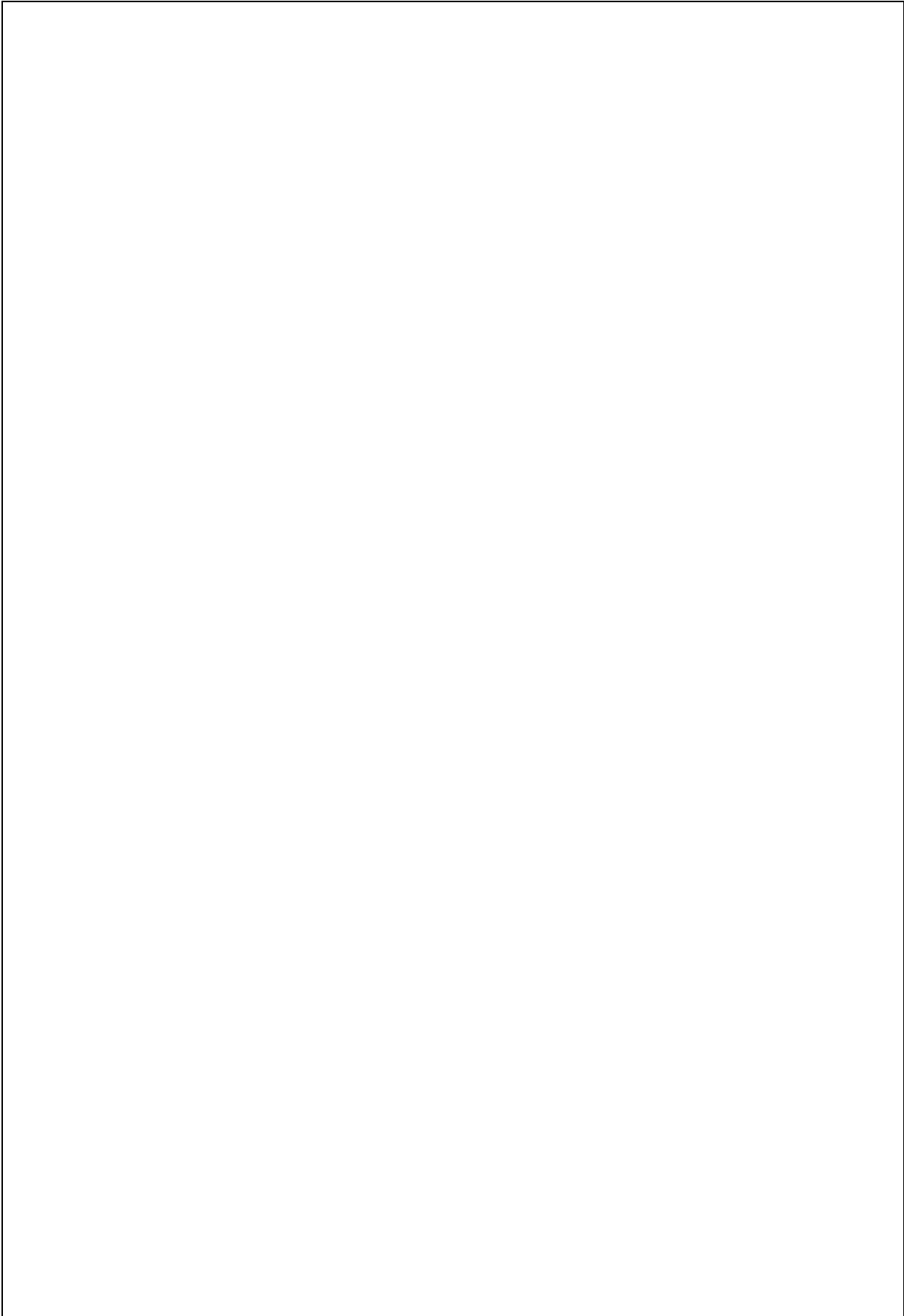
PROJET DE RECHERCHE

RESUME (250 mots)

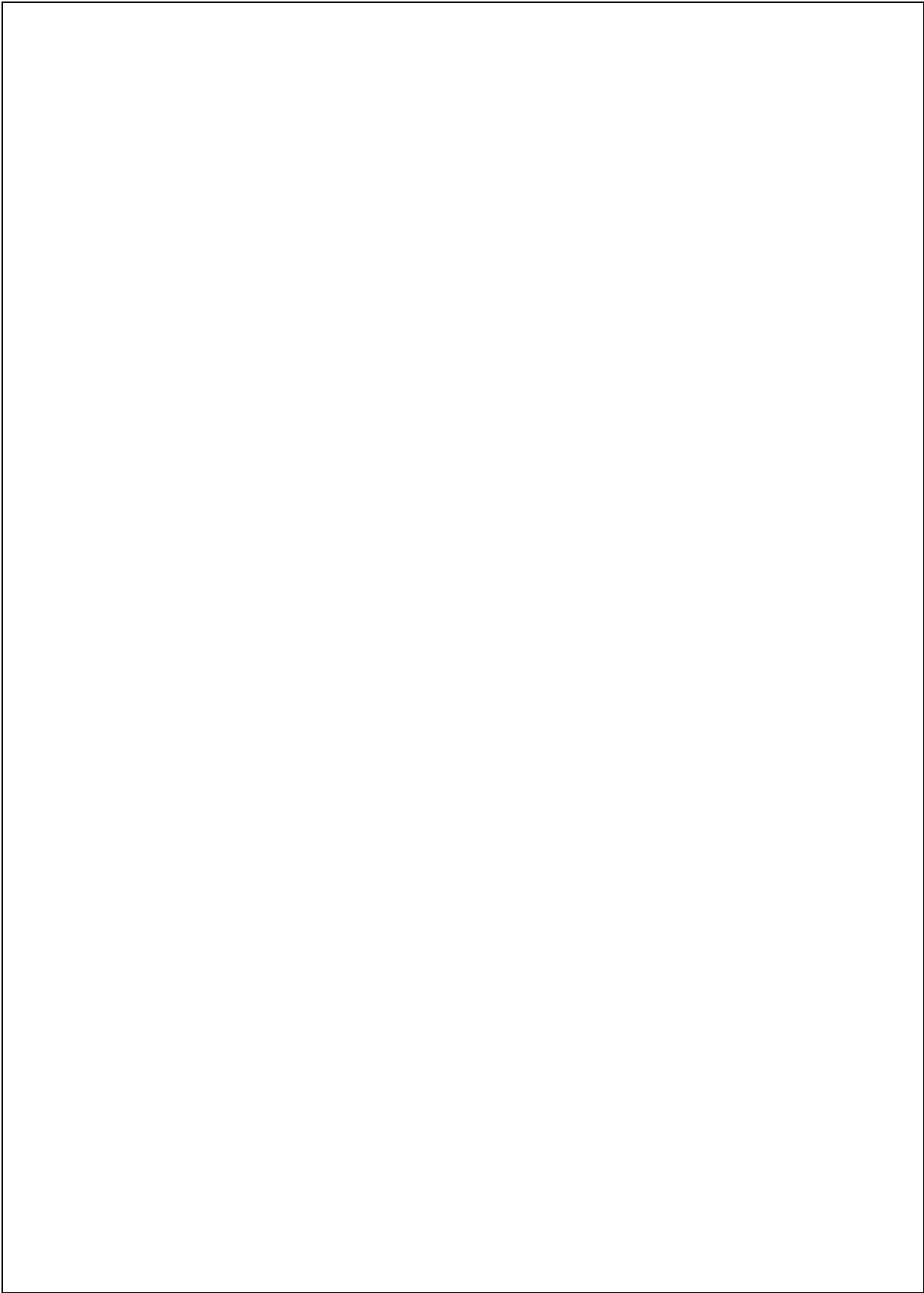
OBJECTIFS

MATERIELS ET METHODES (préciser l'analyse statistique le cas échéant)

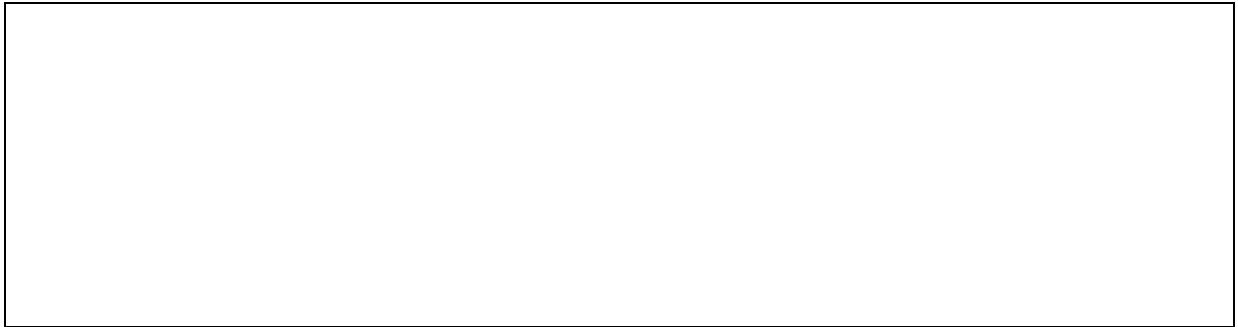
MATERIELS ET METHODES (préciser l'analyse statistique le cas échéant) (suite)



RESULTATS ATTENDUS



LISTE DES REVUES INDEXEES VISEES POUR PUBLICATION ET LEUR IMPACT FACTOR



**Les candidatures seront ouvertes dès le 15 février de chaque année. Les dossiers seront adressés au responsable des bourses scientifiques du bureau de l'AFON, sous format pdf par email, à l'adresse suivante : [boursesafon@sforl.org](mailto:boursesafon@sforl.org)**

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 avril. Le bureau de l'AFON devra rendre sa décision à chaque candidat au plus tard le 25 juin.**